

chants sont entremêlés dans l'office, chacun étant mis à la place qui lui convient, récitatifs, antennes, répons.

« L'art grégorien n'est pas moins merveilleux de convenance et d'harmonie dans l'architecture de chacun des morceaux, quel qu'en soit le genre. La ligne mélodique est d'une pureté architecturale toujours parfaite, du moins dans les pièces anciennes et grégoriennes.

« De plus, une liberté légitime, qui n'est pas le caprice et qui a la nature même de la musique grégorienne, lui confère une aisance d'allure toute particulière et vraiment caractéristique ;... quelque chose de cette liberté existe jusque dans l'échelle tonale, telle qu'elle se trouvait pratiquée à l'origine. Quoique cette échelle soit plus précise aujourd'hui, elle se prêterait encore comme elle s'est prêtée autrefois à certaines modifications chromatiques et enharmoniques, sans compromettre les lois et le caractère du genre diatonique.

« Mais c'est dans le rythme que cette souplesse de forme est surtout caractéristique et demeure toujours pratique, car elle constitue une des perfections de l'art grégorien. Telle est en effet la facilité, l'aisance du rythme dans la mélodie de saint Grégoire, que les retards de voix, qui font le phrasé, peuvent librement s'allonger, et les accents, qui relèvent le débit, peuvent à volonté s'élargir : tout cela impunément, sans changer le rythme. Rien en effet n'est alors changé dans ce qui fait ce rythme, c'est-à-dire dans les proportions, qui ne sont pas, comme dans la mesure musicale, des proportions de longues et de brèves régulièrement combinées, mais des successions bien pondérées d'accents et divisions, pour le phrasé.

« Tout ce que l'on peut ajouter sur le rythme est en résumé dans ce dernier alinéa.

« Le rythme, en général, c'est, comme le dit Platon, l'*ordonnance du mouvement* ; en d'autres termes, c'est l'ordre, la proportion dans les divisions.

« S'il y a un rythme qui repose sur le retour régulier de l'accent, il y en a un autre dont les lois et les proportions ne sont déterminées que par l'instinct naturel de l'oreille, comme dans le discours. Dans ce rythme, il existe encore des accents ou appuis répétés qui divisent la composition comme en pieds de deux ou trois temps, mais ces appuis n'y reviennent pas régu-